

+33 (0)5 45 36 83 10

Mail : emvolpro@gmail.com

Promotion 2026-2027



DOSSIER DE CANDIDATURE FCIL EMVOLPRO

emvolpro@gmail.com

Contact :

Raphaële FRANCOIS

Référente Mobilité Européenne - Coordonnatrice Emvolpro

Lycée Jean Monnet

66 boulevard Chatenay

16100 COGNAC

05 45 36 83 10

raphaele.francois@ac-poitiers.fr

Cette formation, financée par l'Union européenne grâce au programme Erasmus+ et au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, permet aux jeunes issus de la formation professionnelle et nouvellement diplômés de vivre une expérience professionnelle de six mois à l'étranger.

Notre Formation Complémentaire à l'International (qui reprend l'acronyme FCIL : Formation Complémentaire d'Initiative Locale) recouvre une année scolaire, car cette expérience professionnelle en Europe s'associe à un apprentissage renforcé dans la langue du lieu de stage.

Le lycée Jean Monnet, organisateur de la FCIL, coordonne le projet EMVOLPRO : il favorise les mobilités des élèves provenant des lycées de l'académie de Poitiers et partenaires EMVOLPRO.

La FCIL est un dispositif qui se découpe en trois phases :

- La Préparation au départ et le renforcement linguistique au lycée Jean Monnet pendant les séminaires, et en ligne sur la plateforme OLS d'Erasmus + ;
- Le stage en entreprise de six mois (180 jours) ;
- La restitution du vécu et la soutenance d'un mémoire.

La durée de la formation est d'une année scolaire (36 semaines) :

- 6 à 8 semaines de PPLC en autonomie sur OLS
- 180 jours de stage ;
- 2 à 4 semaines de rédaction du mémoire en autonomie et soutenance au lycée Jean Monnet.



DESCRIPTION DE LA FORMATION

1. Attestations délivrées

Cette formation délivrera une attestation régionale de formation appelée Formation Complémentaire à l'International, signé par le recteur de l'académie, le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et le chef d'établissement.

L'EUROPASS Mobilité atteste des niveaux de compétences acquises (professionnelles, interpersonnelles et linguistiques). Il est complété par le tuteur et contresigné par le Proviseur du lycée Jean Monnet.

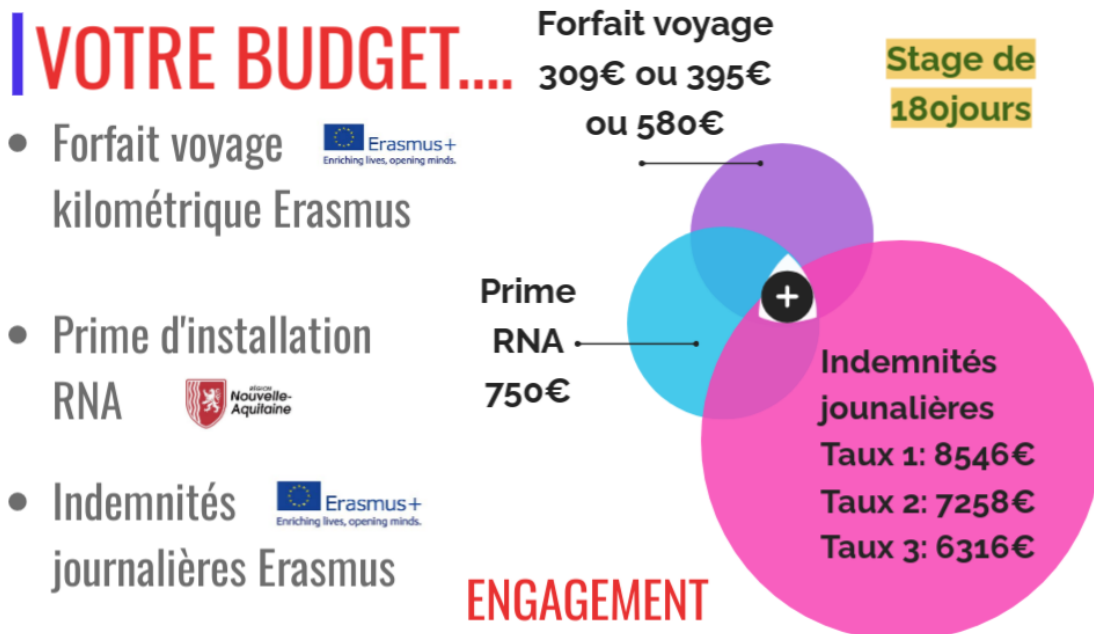
2. Exigences d'admissibilité

Cette formation s'adresse aux jeunes titulaires d'un Baccalauréat Professionnel (ou BMA), d'une Mention Complémentaire ou bien d'un Brevet de Technicien supérieur, et qui souhaitent faire un stage de longue durée à l'étranger, tout en étant issu d'un établissement de l'académie de Poitiers.

3. Responsabilité de l'élève

Nous attirons votre attention sur la grande autonomie qui est laissée à l'élève sur le choix du pays, de l'entreprise. Chaque apprenant à la responsabilité de trouver son stage. Une aide lui sera néanmoins apportée si ses recherches n'aboutissent pas. De la même manière, une fois sa convention signée, l'apprenant devra trouver lui-même son logement et son transport dans le budget imparti alloué par ErasmusPlus et la Région Nouvelle Aquitaine.

AIDE FINANCIERE



Chaque apprenant bénéficiera d'une aide financière en fonction du pays où il effectuera son stage (cf liste des pays par taux en page 5)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – FCIL EMVOLPRO

PROFIL DU STAGIAIRE (A remplir par le candidat)

PHOTO

1. Etat civil

NOM : Prénom :

Date de naissance : Age : Sexe :

Ville de Naissance :

Pays de Naissance : Nationalité :

2. Adresse

Du domicile :

Ville : C.P:

Téléphone : E-mail :

Numéro de Téléphone d'urgence (parents ou autre) :

3. Scolarité

Etablissement scolaire actuel :

Préparation du diplôme en cours :

BTS BAC PRO BMA MC

Intitulé du diplôme :

Boursier en 2024-2025 : BOURSE LYCEE BOURSE CROUS NON BOURSIER

4. Langues Etrangères

Langue 1 : A1 A2 B1 B2 C1 C2

Langue 2 : A1 A2 B1 B2 C1 C2

5. Pays d'accueil souhaité

1 : 2 :

3 : 4 :

6. Secteurs d'activités désirés

1 : 2 :

3 : 4 :

Rappel de la liste des pays d'accueil éligibles :

États membres de l'Union européenne (UE) Et Pays tiers associés au programme

Taux 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.

Taux 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Taux 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

On remarquera que le Royaume-Uni ne figure plus dans les destinations possibles depuis le Brexit

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un curriculum vitae (CV) en français ;
- Un CV en langue étrangère : choisir un type de CV adapté au pays ciblé ;
- Une lettre de motivation en langue étrangère adressée à une entreprise ;

(Lors des séminaires nous retravaillerons vos CV et lettres de motivations avec la Coordinatrice et les enseignants en langues)

- une photographie d'identité ;
- Lettres de recommandation (conseillées) :
 - D'une entreprise qui vous a accueilli en stage (facultatif) ;
 - Du chef d'établissement ou de la personne référente de votre lycée d'origine ;

Tout dossier incomplet pourra être refusé. Merci de bien vérifier que tous les documents exigés sont joints à votre dossier de candidature avant de l'envoyer.

Le dossier de candidature est à remettre, **avant le 31 mai 2026**, à votre professeur référent ou directement à raphaele.francois@ac-poitiers.fr ou emvolpro@gmail.com
ou au lycée Jean Monnet ce.0160020k@ac-poitiers.fr
ou par voie postale : Emvolpro, Lycée Jean Monnet 66, boulevard de Chatenay 16100 COGNAC

N.B. : nous aurons également besoin de la photocopie du relevé de notes de votre diplôme qui sera à nous communiquer impérativement au plus tard le 5 juillet 2026 (forme électronique acceptée).

LA COMPLETION DE CE DOSSIER DONNERA LIEU A UN ENTRETIEN INDIVIDUEL QUI NOUS PERMETTRA D'EVALUER VOTRE PROJET

UNE REPONSE POSITIVE OU NEGATIVE VOUS SERA SYSTEMATIQUEMENT DONNEE PAR MAIL AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN